

AVIS DE COURSE TYPE HABITABLES 2021-2024

Prescription de la FFVoile :

Pour les compétitions de grade 4 et 5, l'utilisation des avis de course et des instructions de course type intégrant les spécificités de l'épreuve est obligatoire. Les épreuves de grade 4 pourront déroger à cette obligation, après accord écrit de la Fédération Française de Voile, obtenu avant la parution de l'avis de course. Pour les compétitions de grade 5, l'affichage des instructions de course type sera considéré comme suffisant pour l'application de la règle 25.1.

**COUPE DU 26 MESSIDOR
DRAGON EN CAMARGUE
EPREUVE DU DEFI FRANCE
DRAGON**

**GRADE 5C
PORT CAMARGUE
DU 14 AU 16 JUILLET 2023**

La mention [NP] dans une *règle* signifie qu'un bateau ne peut pas réclamer (No Protest) contre un autre bateau pour avoir enfreint cette *règle*. Cela modifie la RCV 60.1(a).

La mention [DP] dans une *règle* signifie que la pénalité pour une infraction à cette *règle* peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

1 REGLES

L'épreuve est régie par :

- 1.1 - les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile.2021/2024*
- 1.2 - les règlements fédéraux
- 1.3 - les règles de classe
- 1.4 - le présent avis de course
- 1.5 - les instructions de course

2 INSTRUCTIONS DE COURSE (IC)

- Les IC seront disponibles
à partir du 08/07/2023 sur

<https://www.sngrpc.com/dragons/dragon-coupe-du-26-messidor-sud-dragon-sngrpc-2022-du-14-au-16-juillet-2023>

3 ADMISSIBILITÉ ET INSCRIPTION

- 3.1 - L'épreuve est ouverte aux bateaux de type Dragon à jour de cotisation avec la classe.

3.2 - Chaque membre de l'équipage doit être en possession d'une Licence Club FFVoile mention compétition

- Pour le bateau :
- Le certificat de jauge valide quand une règle exige sa présentation.
- Si nécessaire, l'autorisation de port de publicité.

Les bateaux doivent s'inscrire au secrétariat du club ou en ligne sur

<https://www.sngRPC.com/inscriptions-en-ligne/>
avant le 8 juillet 2023 à 17h

Pour être considéré comme inscrit à l'épreuve, un bateau doit s'acquitter de toutes les exigences d'inscription et payer tous les droits.

L'ÉPREUVE NE SE COURRA QUE SI AU MOINS 5 CONCURRENTS SONT INSCRITS ET PRESENTS SUR LE PLAN D'EAU

4 DROITS A PAYER

Les droits sont les suivants :

Classe	Droits d'inscription pour les 3 jours de course	
DRAGON	60 euros	

5 PUBLICITE sans objet

6 PROGRAMME

Courses

14/07//2023	A disposition à 14 h	Courses à suivre 4 courses maximum
15/07/2023	A disposition à 11 h	4 courses maximum
16/07/22023	Idem	4 courses maximum

7 CONTROLE DE L'ÉQUIPEMENT

Chaque bateau doit présenter ou prouver l'existence d'un certificat de jauge valide.
Les bateaux peuvent être contrôlés à tout moment.

8 LES PARCOURS

Ils seront uniquement de type Au vent- Sous le vent, 2 tours, pas de Dog leg, temps cible de 45 minutes.

9 SYSTÈME DE PÉNALITÉ

La RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

10 CLASSEMENT

Le score d'un bateau sera le total des scores de toutes les courses

11 PRIX

Le trophée « **DRAGON COUPE DU 26 MESSIDOR** » décerné au vainqueur sera remis en jeu chaque année.